

Compte-rendu de la réunion du Comité de liaison de la section 04 pour la session de printemps 2011

Proposition de coloration des postes au concours CR

Le CNRS voit les moyens de politique scientifique lui glisser dans les doigts. Seul lui reste finalement le recrutement des CR.

Bertrand Girard propose donc à la section de « colorer » des postes au concours pour faire de la politique scientifique. Il souhaite colorer au moins 30% des postes au concours pour ensuite augmenter ce ratio. Une telle procédure serait à mettre en place pour le recrutement 2012.

Il s'agirait d'une expérimentation du CNRS qui prendrait la 04 comme seule section de test.

La procédure serait la suivante:

- Les directeurs d'unités (DU) font remonter à l'automne des thématiques qu'ils souhaitent développer.
- Le CNRS choisit parmi ces thématiques pour colorer les postes. S'il souhaite colorer 3 postes (sur la base de 30% de coloration), il choisit donc 3 thématiques jugées prioritaires.
- Pour chaque poste, le CNRS proposera au concours typiquement 3 labos possibles d'accueil pour le candidat.

La section a voté une motion pour mettre en avant les dangers possibles de la procédure. (voir plus bas).

En résumé:

- une telle procédure donne au concours un aspect de patchwork en assemblant des concours locaux (par labo). On perd la dimension nationale du concours.
- Le ciblage des thématiques est fait par les DU. Cela représente un biais. Les gros labos qui dépendent de plusieurs sections risquent d'en pâtir. La section propose plutôt de cibler les thématiques par une réunion de prospective ouverte plus largement à la communauté pour donner une vision élargie.
- Le calendrier pour 2012 n'est pas tenable.

Motion de la section concernant l'évolution des concours de recrutement

À la demande de M. Bertrand Girard, directeur de l'INP, les membres de la section 04 du Comité national ont examiné les inflexions qui pouvaient apparaître souhaitables dans la manière de conduire les concours de recrutement.

La section soulève et retient les points suivants.

1) L'INP doit préserver la spécificité CNRS en privilégiant un recrutement au niveau national basé sur l'excellence du candidat et la qualité de son projet scientifique. Ces critères définissent le positionnement du CNRS par rapport aux autres acteurs de la recherche que ce soit l'Université (sélection au niveau de chaque université) et les agences de moyens finançant les contrats CDD (sélection au niveau des laboratoires, voire des équipes).

2) L'INP devrait organiser préalablement des journées de prospectives nationales permettant de cartographier les demandes de recrutement et les thématiques associées. Cette cartographie serait utile non-seulement dans le cadre des recrutements mais aussi pour les thèses et les post-docs.

3) Une évaluation des modifications proposées, associée à un consensus entre les partenaires des recrutements, section du comité national, direction de l'INP et équipes de recherche, nous semble un préalable à tout changement. De plus ce dernier devra bénéficier d'un délai suffisant de mise en œuvre aussi bien pour les laboratoires que pour les candidats. Ce délai est de l'ordre de l'année.

La PES

La section 04 a choisi l'an dernier de faire un classement des candidats à la prime. Le CNRS lui demande de classer 50% de candidats en plus que le nombre de primes disponibles. J. Tredicce et J. Robert participeront pour la 04 en septembre au comité d'attribution finale qui regroupe toutes les sections.

La procédure d'attribution n'est pas uniforme entre les sections. Certaines sections ne participent pas du tout. D'autres donnent un avis seulement. Une telle hétérogénéité donne une drôle d'impression quant à l'attribution de la prime par le CNRS.

Les débats au sein de la section semblaient tendus. Les élus ont essayé de mettre en avant l'attribution de la prime aux CR2 entrants. La section majoritairement s'est plutôt fixée sur les critères d'Excellence à la mode comme voulu par le ministère: activité particulièrement brillante au cours des 4 dernières années. L'argument de base était que certains participaient plus que d'autres à l'activité de recherche. Ceux-là devaient être récompensés. NDLR: Doit-on en conclure que seulement 20% des chercheurs participent activement ?

Les candidats retenus l'ont été sur la base de leur pedigree. Ils sont plutôt expérimentés en conséquence donc pas vraiment CR2 entrants. Ce sont souvent des gens qui ont déjà des salaires confortables par leur grade NDLR: il pleut toujours où c'est mouillé.

On peut se poser la question des motivations à demander une prime dans ce cas là. L'argent ne semble pas le motif premier, car les vainqueurs ont de bons salaires. La liste des promus n'étant pas et ne sera pas publiée, l'objectif n'est pas une reconnaissance scientifique.

L'AERES

Pour la prochaine vague, [il faudrait uniformiser la "gaussienne" de notation A+, A, B, C](#) entre

disciplines. La conséquence directe est que [la physique qui faisait figure de bon élève](#) avec ces 60% de A+ devra s'aligner sur les 20% de A+. Autant dire qu'un A+ de 2010 sera difficilement comparable avec ceux de 2012. NDLR : On peut se réjouir de cette évolution qui discrédite encore un peu plus l'agence ou bien déplorer d'être évalué dans l'arbitraire le plus total.

L'AERES a réussi à se faire remarquer [dans la presse](#) par l'intermédiaire du bien connu par la 04, Pierre Glorieux. Dans [un courrier explicatif de la notation](#), il explique que la visibilité internationale de l'unité suppose qu'« Elle attire des chercheurs étrangers de haut niveau et accueille de manière très significative des docs et postdocs avec leur financement, en provenance de l'Europe de l'Ouest, d'Asie, d'Amérique du Nord (alt. Des pays développés) ». NDLR : Les « pays sous-développés » et les connaisseurs apprécieront.

Renouvellement du comité national

La section changera l'an prochain

Contour des sections

Le renouvellement du Comité national (CN) est l'occasion de redéfinir le contour des sections. La question se pose pour:

- la section informatique qui est énorme. La situation semble difficilement tenable.
- Les sections interdisciplinaires qui peuvent disparaître ou être pérennisées. Cela dépend du poids politique qu'elles ont obtenu, des habitudes prises et de l'intérêt de certains instituts à les considérer comme point d'entrée pour des recrutements.
- La biologie. Le spectre du rapprochement avec l'INSERM pour le recrutement demande un certain accord entre les contours des sections. Un alignement des deux organismes sur les sections d'évaluation de l'ERC pourrait mettre tout le monde d'accord.

Renouvellement des élus des sections

La continuité entre les élus d'un mandat sur l'autre est cruciale. Dans le cas contraire, la direction profite de l'absence de mémoire pour vider un peu plus le CN de ses prérogatives. L'absence d'évaluation des labos confisquée par l'AERES rend la session de printemps un peu morne. Cette évaluation était aussi l'occasion aux élus C de s'exprimer. Ils se trouvent maintenant un peu désœuvrés.

La question du renouvellement des élus de la section 04 doit donc être abordée le plus tôt possible.